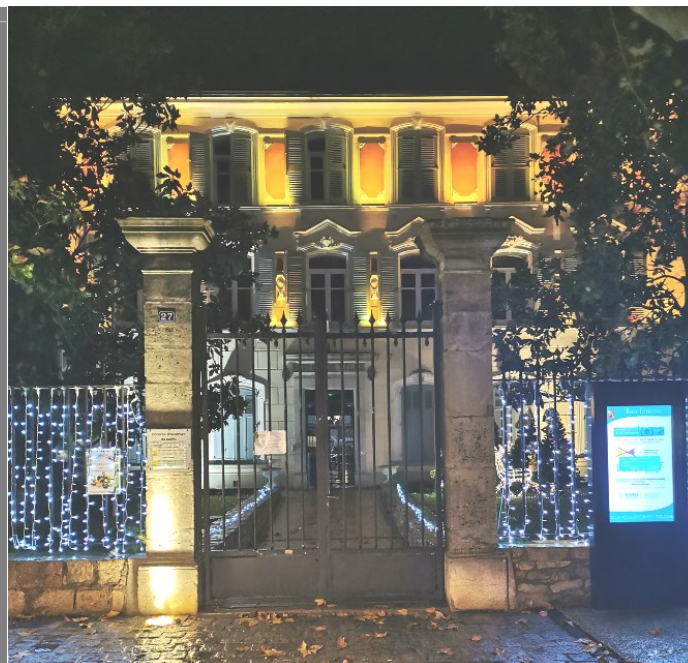


Edito	p1
Bilan juillet—Décembre 2020	p2 et 3
Dossier : Commerces : Le marché	p4 et 5
2021 une épicerie et une boulangerie !	
Urbanisme—Enquêtes publiques	
Dossier : Seniors, CCAS	p6
Dossier : Cimetière	p7
Une nouvelle organisation—Une nouvelle DGS	p8 et 9
Dossier : Les héritiers du Castellas	p10
Dossier : Le Débroussaillage	p11
Rétro - Forcalqueiret	p12 et 13
Le Conseil Municipal - Etat civil	p14
TRIBUNE LIBRE, Expression des élus	p15
Numéros utiles – Dernière minute	p16



Gilbert BRINGANT – Maire

Edito

Les temps sont durs, nous avons connu des fêtes de Noël et du jour de l'an comme nous ne l'avions imaginé à cette époque l'an dernier. J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont restés seuls, éloignés de leurs proches. Pour eux, pour vous et vos familles, amis, ne relâchons pas nos efforts. Soyons responsables, respectons les gestes barrière, restons unis pour connaître de nouveau des jours meilleurs.

En juillet 2020, vous nous avez apporté votre confiance et nous nous sommes mis au travail conformément à nos engagements. Nous avons dès le mois de juillet 2020, revu les tarifs de la cantine, de la garderie ainsi que ses horaires. Nous avons recruté en décembre une Directrice Générale des Services tel que les autorités compétentes nous l'ont recommandé : une nouvelle organisation pour un meilleur service aux administrés. Les agents ont été dotés d'outils adaptés pour effectuer leurs missions. Nous travaillons sur le dossier du Castellas. Il est regrettable que madame Bavan n'ait pas participé à la commission du patrimoine, présentant le projet et les objectifs de l'association les héritiers du Castellas, préférant s'étendre en propos désobligeants et non constructifs.

Redonner un cœur à notre village oui c'est notre ambition. En 6 mois, nous avons créé un marché hebdomadaire salué par tous. Pour ce début d'année 2021, ce sont une épicerie et une boulangerie qui ouvrent leurs portes à Forcalqueiret.

2021 est déclarée l'année « pour donner à nos enfants la même chance de réussite »,

Une priorité des structures adaptées : le projet de la nouvelle école maternelle mené par la précédente équipe municipale n'est plus adapté au contexte révélé ces derniers mois, ni aux besoins nécessaires pour les 15 prochaines années. On ne construit pas une nouvelle école uniquement pour le présent, mais pour l'ancrer dans le présent et le futur. Nous allons proposer au 1er trimestre, aux enseignants, parents d'élèves, un projet répondant à ces exigences. Des travaux d'étanchéité vont être réalisés sur les toitures de l'école maternelle et il y a urgence. Le restaurant scolaire va être réaménagé, agrandi pour respecter les règles en vigueur. La CAPV est partenaire pour cette partie du projet, elle va y installer ses bureaux administratifs pour la crèche. Le marché de la restauration scolaire va être renouvelé à la fin du 1er semestre.

Une réfection complète du parking va être engagée cet été avec un sens de circulation adapté, ce sont 120 places qui vont être réalisées. Deux bornes de recharge pour véhicules électriques vont y être installées par un opérateur. Des bornes enterrées pour le tri sélectif vont y être aménagées ainsi qu'à proximité du parking du 14 juillet.

Suite à mes rencontres avec le président du conseil Départemental, le Président de la CAPV, les services du président du Conseil Régional, **un arrêt de bus va être réalisé au 2ème semestre sur le RD43 (Chemin du puits)** pour votre sécurité et celles des enfants.

2021, nous poursuivons la révision du PLU, je vais avoir l'occasion d'y revenir et de vous rencontrer.

Le Conseil Municipal, les agents, sont totalement investis pour mener à bien leurs missions, merci à toutes et tous.

**Avec l'ensemble du Conseil Municipal,
je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur, pour 2021**

Bilan Juillet 2020 — Décembre 2020

Nos premiers engagements sont tenus

POLE Petite Enfance/Enfance/Jeunesse et Affaires scolaires

Le Centre de loisirs en 2021 verra ses horaires étendus comme suit :

- Le mercredi de 6 h 45 à 18 h 45
- Les petites vacances de 7 h 00 à 18 h 45 sur la commune de Sainte Anastasie
- Les grandes vacances de 7 h 30 à 18 h 45 sur la commune de Forcalqueiret

Le lieu d'accueil a été inversé lors des vacances scolaires pour permettre l'ouverture du Centre de Loisirs durant 7 semaines cet été. **Ce dernier fermera le vendredi 21 août 2021.**

Nous vous informons également avoir recours à un troisième animateur diplômé lors de la pause méridienne venant ainsi renforcer l'équipe municipale .

Pour l'année 2021,

La commune de Sainte Anastasie doit réaliser des travaux sur son groupe scolaire et ne souhaite pas étendre les horaires d'ouverture, nous sommes contraints à prendre ces décisions.

Pour la suite, nous reviendrons vers vous en septembre 2021 pour vous présenter un projet tenant compte des impératifs des 2 communes.

Garderie

Les horaires de la garderie sont élargis avec un accueil commençant à 6h45 et se terminant à 18h45, sans changement de tarif (1€50 le matin, 2€50 le soir, 3€ pour la garderie du soir et l'étude, 2€ pour l'étude uniquement).



Rangements à la garderie

Depuis de nombreux mois, le personnel était en attente de rangements indispensables pour permettre d'optimiser les espaces et préserver la sécurité des enfants.

C'est désormais chose faite!

De nombreux rangements ont été installés, pour faciliter le travail des intervenants.

Les personnels des services techniques à l'écoute de madame la Directrice et de ses agents ont démontré leur savoir faire et répondu au besoin exprimé.

Cantine scolaire

Un tarif unique à 2,50 € pour le repas

Transport scolaire

Pour chaque enfant, 30 €/ an

(remboursement sur justificatifs, vous devez vous présenter en Mairie avec la facture de votre abonnement, un certificat de scolarité et un RIB)



Les élus sont sur le terrain, à votre écoute



Ecoles, pour votre accueil et celui de vos enfants
agrandissement du préau



Nous avons doublé le nombre de jeux pour le plus grand bonheur de vos enfants,
Un grand merci aux personnels des services techniques pour la réalisation de la dalle et de la clôture !



Un aspirateur à feuilles sur remorque

Cette nouvelle acquisition des services techniques, va permettre aux agents de mener efficacement leurs missions.

Cet aspirateur n'est que le premier d'une liste assez conséquente de matériels que la nouvelle équipe municipale a commandé pour donner aux agents les moyens de mener à bien leurs travaux !

60 nouveaux tatamis

(revêtus synthétiques)

Pour le bien être de nos sportifs et de nos enfants,

En lieu et place des anciens (tissus) qui posaient des problèmes sanitaires (désinfection), ils sont posés.

Cette salle est mise à disposition pour le karaté, le judo et les bâtons du Castellás.



En février 2021, la Bibliothèque emménage dans les locaux de la Mairie

Ce local en RDC va permettre un meilleur accueil et d'augmenter le fond des ouvrages mis à votre disposition. Un espace lecture pour les enfants y est également aménagé.

La bibliothèque est ouverte :

- le mardi de 15h à 17h30, pour accueillir les enfants à la sortie de l'école,
- le vendredi de 9h à 12h,

Vous serez accueillis par Mme Hardy et Mme Martinez,

Si vous avez des livres pour enfants dont vous ne faites plus rien, n'hésitez pas !

Nous allons prochainement rejoindre le réseau des Médiathèques de l'Agglomération Provence Verte. Pour vous inscrire et inscrire vos enfants rien de plus simple :

- à la Bibliothèque de Forcalqueiret
- de chez vous <https://www.mediathèques.caprovenceverte.fr>



Depuis le 1er décembre 2020, la Police Municipale a emménagé dans de nouveaux locaux

Ces locaux sont adaptés pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Adresse : 24 passage de la mairie

Police municipale : 06 31 78 88 24

Notre patrimoine

Une première, la remise en état de la fontaine par les services,

La mise en eau sera effectuée ce printemps.



VOTRE QUARTIER
Vendredi 09 Octobre à 18h30
Salle de la Farandole

Citoyenneté Environnement Sécurité
Animation

Le conseil de quartier est un espace de dialogue et de communication entre les habitants et la municipalité.

En étant acteur dans votre Conseil de quartier, vous ferez le lien avec la municipalité dans les domaines qui vous impactent. Un élu référent sera là pour faire remonter les réflexions

REJOIGNEZ VOS CONSEILS DE QUARTIER

Des rencontres sont programmées par quartier, Contactez nous ! 04.98.05.13.99

Comme nous nous y sommes engagés les premiers conseils de quartier sont installés.

Le vendredi 2/10/20 : Quartier—La cabrore, La Crac, Les tonniers, ZAC des Fontaites, Les Premonales

Le vendredi 9/10/20 : Quartier—Les Fontaites, La Lambrusque, Les aubes Hélas avec la situation sanitaire « COVID » nous n'avons pu tenir toutes les réunions. Dès que la situation sanitaire va le permettre, de nouvelles réunions seront programmées pour poursuivre la mise en place des conseils de quartiers.

Dossier : Commerces, Le Marché

Une réussite !



De belles animations lors du marché de Noël vous ont été proposées



Ils sont venus voir le marché,
Forcalqueiret bouge et donne envie !

Michel BONUS Sénateur du Var (au centre photo de gauche)

André GUIOL Sénateur du Var

Valérie GOMEZ-BASSAC Député du Var



**Nattacha Mirallez, Adjointe au Maire,
Quel bilan tirez-vous depuis le 1er
marché du 2 octobre 2020 ?**

Il y a quelques mois, des oiseaux de mauvais augures nous avaient prédit que c'était impossible, que nous faisons juste une promesse électorale sans lendemain...

Alors, sous la responsabilité de monsieur le Maire, avec la confiance et l'aide de mes collègues du conseil municipal, dès le mois de juillet, nous avons pris contact avec différents commerçants, leur expliquant notre projet, mettre en place pour la rentrée de septembre/octobre un marché hebdomadaire pour notre village.

Nous leur avons indiqué que nous souhaitons privilégier les produits locaux, régionaux, en laissant une part prépondérante aux commerces de bouche.

Je dois dire que nous avons reçu une écoute formidable de la part des commerçants. Ils ont fait marcher leurs réseaux. Manu, du bar des chasseurs, avec son réseau nous a été également d'une aide précieuse.

C'est une véritable réussite, le résultat est là !

*Depuis le 2 octobre, date de notre 1er marché, suivant la saison, la situation sanitaire, ce sont entre 15 et 30 commerçants qui sont présents. Certains, un vendredi sur deux, d'autres chaque vendredi. ils se sont moralement engagés pour que votre marché soit attrayant et convivial. Dans ces périodes difficiles, nous devons les encourager, leur faire confiance en étant présents chaque vendredi matin, en **achetant LOCAL sur le marché de Forcalqueiret!***

Nous donnons envie, d'autres communes viennent nous demander conseil. Chaque vendredi vous êtes, ils sont présents de 8h à 13h, même pendant le confinement.

Le mercredi 23 décembre le marché de Noël avec ses animations a été apprécié par les petits et les grands.

Un grand merci à tous !

FORCALQUEIRET

MARCHÉ

Depuis le 2 octobre 2020

TOUS LES VENDREDIS

8H - 13 H

Contact 04.98.05.13.99 Courriel administration@mairie-forcalqueiret.net
Retrouvez-nous sur Facebook Commune de Forcalqueiret.



2021, une épicerie et une boulangerie !

Après avoir créé un marché hebdomadaire, nous entamons une nouvelle phase importante, celle d'aider des artisans, des commerces de bouche, de proximité, à s'installer au cœur du village.

Comme nous l'avons indiqué dans notre programme pour les élections municipales 2020, nous allons redonner un cœur à notre village

Conseil municipal du 15/12/20

Pierre Gautier disqualifié !

Quand Pierre Gautier perd ou feint de perdre la mémoire,

Pierre Gautier s'est évertué à prétendre que nous prenions des décisions hâtives pour signer un bail alors que le local prévu pour la boulangerie n'est en aucun cas un local permettant à un commerce d'y être installé. Il a des propos désobligeants vis-à-vis des membres du conseil municipal, les traitants d'incapables qui ne respectent aucune règle !

Il affirme n'avoir jamais signé pour ce local un document permettant à un professionnel de s'installer. Bigre! Puisqu'il le dit...

Voici ci-dessus le document signé de sa main le 21/01/2019 qui atteste que le local a bien une destination à usage professionnel.

Il a voté contre la signature des baux de la boulangerie et de l'épicerie. Il est vrai, qu'un marché, une boulangerie, une épicerie, cela fait beaucoup. Pendant des années il a prétendu que ce n'était pas possible et nous l'avons fait !

Conseil municipal du 13/10/20

Quartier des Déoux

Nous avons été amenés à délibérer pour annuler une délibération prise par l'ancienne majorité municipale concernant l'achat d'un terrain pour réaliser un bassin de rétention. Nous avons assisté à un numéro de Pierre Gautier qui a tenté de mobiliser les riverains.

Ce qu'il faut retenir :

- 1°) Le terrain en question a été passé constructible sous l'ancienne mandature de Pierre Gautier!
 - 2°) Le coût d'achat de ce terrain est de **115.000€**, coût qui aurait été répercuté sur les impôts de tous ! Les contraintes techniques sont importantes et en lieu et place d'un véritable bassin de rétention (annoncé sans réelle investigation technique par P. Gautier) c'est un "pissadou" (littéralement "un pot de chambre") que les riverains auraient eu droit !
- Il est facile d'être généreux avec l'argent des autres, en ne réglant pas au passage leur problèmes.

Nous avons demandé une étude au syndicat des chemins et nous allons proposer aux riverains une solution technique adaptée.

Le P.L.U est en cours de révision, le PADD en cours d'élaboration, une étude attentive de ce secteur est prise en compte pour remédier dans le temps aux conséquences des intempéries.

URBANISME, 2 Enquêtes publiques

Dossiers consultables en mairie à compter du 4/01/2021
La première **MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 3 en vue de créer un sous-secteur économique autour du Rond-Point des Tuileries.**

Vous pourrez soit donner votre avis au commissaire enquêteur présent en Mairie le :

- 4 janvier 2021 de 8h à midi
- 14 janvier 2021 de 13h30 à 17 h
- 22 janvier 2021 de 8 h à midi
- 30 janvier 2021 de 9h à midi
- 4 février 2021 de 14 h à 17h15

soit par mail à l'adresse :

modifpluforcalqueiret@democratie-active.fr

La deuxième pour la **DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU** pour la création d'un parc photovoltaïque.

Vous pourrez soit donner votre avis à la commissaire enquêteur présente en Mairie le :

- 5 janvier 2021 de 9h à midi
- 12 janvier 2021 de 9h à midi
- le 19 janvier 2021 de 9h à midi
- le 26 janvier 2021 de 9h à midi
- le 2 février 2021 de 9 h à midi

soit par mail à l'adresse :

pluforcalqueiretparcsoilaire@democratie-active.fr



**Séverine Fouler, Adjointe au Maire,
en charge des seniors et du CCAS**

**COVID oblige, c'est avec regret mais responsabilité que
cette année il ne peut y avoir de repas pour les seniors**

Vous étiez nombreuses et nombreux et c'est avec
un grand plaisir que les élus du CCAS
ont œuvré pour confectionner votre colis
avec des produits locaux (361 colis confectionnés)



**Le CCAS vous présente ses meilleurs vœux
de santé et bonheur**

Nous souhaitons vous retrouver très prochainement lors
des prochains rendez-vous prévus au cours de l'année
2021.

Prenez soins de vous, nous restons à votre écoute.



Epicerie solidaire, la vérité,

Mise au point de Gilbert Bringant, Maire

Un artisan boulanger après un examen attentif des lieux a
fait le choix d'installer son activité dans l'ex local de
l'épicerie solidaire.

Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres !

Sans attendre, nous avons rencontré les responsables de
l'épicerie solidaire dès le mois d'octobre 2020 pour leur
faire part de la situation.

La solidarité en ces temps difficiles n'est pas un vain mot
et lancer une polémique sur les réseaux sociaux pas très
responsable lorsqu'il s'agit de la solidarité envers 200
familles réparties sur l'ensemble des communes Val
D'Issole

Forcalqueiret a un cœur,

J'ai proposé un autre local sur la commune de
Forcalqueiret.

J'ai contacté les autres maires, pour trouver ensemble
une solution.

**Sainte Anastasie a proposé un local, l'épicerie Solidaire a
fait le choix de s'installer à Sainte Anastasie, les services
techniques de Forcalqueiret les ont aidé pour leur
déménagement.**

**Nous avons mis un minibus chaque lundi matin
pour accompagner les bénéficiaires de la commune à
Sainte Anastasie, Jacques Dorveaux conseiller municipal
sera votre chauffeur,**

Horaires de départ place de la République :

- 9h et 10h30



**Le CCAS propose des ateliers destinés aux retraités en
collaboration avec l'association sur les thématiques
suivantes,**



- Numérique
- Informatique
- Gestes 1er secours
- Form'équilibre
- Mémoire
- Vitalité
- Expression Théâtrale



Tous les ateliers sont gratuits

**Si vous êtes intéressé(e),
merci de vous inscrire en Mairie
auprès du CCAS**

04 98 05 25 76



Dossier : Cimetière

Thierry Constant dit Beaufiles,
Conseiller Municipal Délégué, en
charge de l'urbanisme

Vous êtes nombreuses et nombreux à nous faire part de votre mécontentement devant l'état du cimetière et ce depuis plusieurs années.

Conscient de cette situation, monsieur le Maire m'a demandé en octobre dernier de prendre en charge avec les services concernés le dossier du cimetière afin de lui communiquer un audit et les actions devant être mises en œuvre pour remédier aux dysfonctionnements constatés.

Règlementation concernant l'accessibilité du cimetière depuis le 2 janvier 2021,

⇒ Toute la semaine

- Ouverture à 8h
- Fermeture à 18h

Des espaces de tris avec containers vont être mis à disposition en différents points du cimetière,



Les plantations qui doivent être remplacées le seront par des essences adaptées à ce lieu,



les points d'eau vont être aménagés en ce début d'année pour permettre à chacun d'entretenir les monuments, les plantes,

Une signalétique adaptée va être installée aux entrées du cimetière.

Infiltrations d'eau dans certains caveaux depuis 40 ans, il en va de la salubrité publique.

Une expertise va être diligentée. Il s'agit de s'assurer dans un premier temps que cet état de fait depuis de nombreuses années n'a engendré aucune pollution pouvant affecter la population.

Une préconisation devra être faite pour vider l'eau des caveaux

Certaines communes ont rendu par exemple l'obligation de caveaux étanches sur certains zonages ou sur la totalité de leur cimetière. L'expertise devra nous indiquer les préconisations adaptées.

C'est un manque de respect vis-à-vis des défunts et de leurs familles.

Lotissement contigu au cimetière,



Vous nous interrogez sur l'incongruité d'avoir autorisé la construction d'un lotissement avec des limites séparatives aussi proches du cimetière, de n'avoir prévu aucune mesure pour protéger ce lieu de recueillement.



Il est nécessaire de rappeler que le permis de construire a été délivré par la majorité de la précédente municipalité de Pierre Gautier, cela ne l'a pas interpellé.

Sous l'autorité de Pierre Gautier, un 1er permis a été délivré le 20/03/2019 par madame Hermitte/Bavan, un 2ème permis modificatif a été délivré le 17/07/2019 par monsieur Roger Tourrel et enfin un transfert du permis a été délivré le 13/09/2019 par monsieur Roger Tourrel (des Maisons du Midi à la SSCV Bois Fleuri).

Les élus de la majorité de monsieur Pierre Gautier n'ont pas jugé nécessaire de prendre les dispositions qui s'imposaient pour le cimetière en préservant ce lieu spécifique.

Pour ma part avec mes amis nous avons toujours été contre l'urbanisation de ce site surtout dans ces conditions, d'autant plus que nous n'avons JAMAIS été informés officiellement en commission municipale ou en conseil municipal de ce projet immobilier !

Monsieur Gautier, ses adjoints de l'époque ont TOUT décidé sans aucune concertation avec le conseil municipal et les riverains.

Nous ne pouvons revenir sur les autorisations de construire délivrées par la précédente majorité municipale.

Nous vous assurons de notre vigilance pour assurer le respect dû à nos défunts et à leurs familles.



Thierry ALLAIN

1er adjoint au Maire, en charge du Personnel et de la Commande publique

Sous l'autorité de Gilbert Bringant, j'ai souhaité qu'il me mandate pour prendre en charge la délégation de 2 domaines sensibles que sont les Ressources Humaines et la Commande Publique.

En effet, j'avais pu observer, pendant la précédente mandature, de nombreux dysfonctionnements dans le traitement des achats, confirmés par la Chambre Régionale des Comptes, et dans la gestion Ressources Humaines des employés municipaux. Après avoir reçu tous les agents en juillet 2020, pour un entretien que tous n'avaient jamais eu auparavant, j'ai décelé une perte de confiance dans les élus et surtout une absence de management qui les laissaient livrés à eux-mêmes. C'est pourquoi **une réorganisation des services accompagnée du recrutement d'un(e) Directeur(trice) Général(e) des Services est devenu indispensable** ce qui avait été indiqué également par les autorités compétentes. Il fallait aussi répondre aux exigences de la Chambre Régionale des Comptes qui avait dénoncé de nombreux manquements dans ces domaines, en particulier l'absence de fiches de postes sur lesquelles la Directrice Générale des Services doit s'appuyer pour déterminer le montant des primes de chacun des personnels (RIFSEEP). Pendant 5 mois, j'ai donc étudié le fonctionnement interne de toutes les entités et ai proposé un nouvel organigramme, affiné et validé par Mme Douguet nouvelle DGS et monsieur le Maire. Travailler de concert pour améliorer le mode de gouvernance, avec un réel projet d'administration afin de dégager un gain de temps, de qualité tout en accroissant l'efficacité des services, voilà ce qui nous anime. Plus aucun employé ne doit être laissé au bord du chemin...

Aujourd'hui, avec un effectif constant, nous serons en mesure d'être plus efficaces et réactifs à tous les niveaux !

Parallèlement, il a fallu mettre en œuvre des procédures de travail dans le domaine de la commande publique afin de sécuriser les achats et ainsi mieux gérer l'argent public, c'est-à-dire nos (vos) impôts. Nous sommes en constante relation avec la Sous-Préfecture et le Centre Gestion 83 (CDG83) afin de respecter la réglementation au niveau des recrutements, tout autant que les règles de la Commande Publique, qui a, elle aussi, évolué avec la période de la COVID-19.



Gaëlle DOUGUET

Directrice Générale des Services

Qu'est-ce qui a guidé vos premiers pas dans la territoriale ?

Ma formation universitaire en sciences économiques me destinait au secteur privé. Après un passage par l'agroalimentaire et le monde associatif, j'ai intégré la fonction publique territoriale en 2010 en tant que chargée de mission pour Quimper communauté. Cette expérience m'a ouvert les yeux sur l'importance que revêt pour moi l'amélioration continue du service public. J'ai ensuite intégré le service intérim du centre de gestion du Finistère et j'ai obtenu le concours d'attaché territorial en 2013.

Pourquoi Forcalqueiret ?

Au gré des missions qui m'ont été confiées au sein de collectivités allant d'une commune de moins de 1 000 habitants à une communauté de communes de plus de 85 000 habitants, je me suis découvert un intérêt tout particulier pour les situations complexes. De nouveaux défis à relever dans une commune en plein essor, il n'en fallait pas plus pour aiguïser mon intérêt pour Forcalqueiret.

Comment envisagez-vous votre métier de DGS, votre rôle au sein de la collectivité territoriale de Forcalqueiret ?

Véritable chef d'orchestre de la collectivité, le DGS se doit d'être un facilitateur. Interface entre les élus, les services et les administrés, il se doit d'être à l'écoute et disponible. Force de proposition, il doit permettre à chacun d'exercer ses missions dans les meilleures conditions avec pour ligne de conduite la qualité du service public. Pour conclure, je citerai Mark Twain : "ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait".

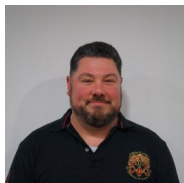


Informatique Mairie

Suite à un audit réalisé en septembre et octobre 2020, (matériels obsolètes, logiciels non mis à jour, serveur obsolète, absence d'antivirus, absences de sauvegardes...), en novembre dernier nous avons mis à niveau l'informatique des services de la mairie avec un nouveau prestataire.

- Poste informatique avec licences et logiciels à jour pour les agents
- Serveur avec sauvegardes pour les applications et les données
- Serveur avec sauvegardes déportées

Les services de la mairie, une organisation en 5 pôles d'expertises



Manuel MOUTET

Adjoint au Maire, en charge des services techniques et du patrimoine

Un pôle services techniques,

Jean-Louis Olivier, responsable des services techniques (1er à gauche photo ci-dessous)

Manuel Moutet et Jean Louis Olivier sont heureux de disposer d'une équipe réorganisée et performante. Depuis ce début d'année, madame A. Rumeau a rejoint les services techniques en tant qu'assistante administrative. Jean-Louis Olivier, les techniciens vont être sur le terrain pour effectuer leurs missions.

Afin d'être plus performants, les services techniques ont été dotés de nouveaux matériels: des débroussailleuses, des souffleurs à feuille, une remorque à bras aspirant et un camion PEUGEOT 2.5 tonnes équipé d'un moteur de 140CV. Là encore, des économies au bout du compte car il faut savoir que ces personnels travaillaient avec un camion de location depuis plus d'1 an, devaient faire appel à des prestataires ou ne pas effectuer certains travaux !

Le précédent matériel était hors d'usage, tout comme l'était leur équipement de protection individuelle. Nous avons remédié à ces dysfonctionnements et nous sommes mis en conformité avec la réglementation. De nombreux travaux sont réalisés en régie par nos agents tels que l'aménagement du nouveau poste de la Police Municipale, les nouveaux locaux du pôle regroupant, l'Enfance/Petite Enfance/Jeunesse avec les Affaires Scolaires, les illuminations de Noël... et lorsque cela ne sera pas possible, nous ferons une consultation conformément à la réglementation, les artisans de la commune et des ses environs seront bien évidemment consultés.

Les 2 équipes des services techniques travaillent dans un excellent esprit. Elles sont réactives et professionnelles, elles méritent toute notre estime et notre considération !



Un pôle regroupant, l'Enfance/Petite Enfance/Jeunesse avec les Affaires Scolaires est créé

Il est placé sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, *Alexia Avenel est la responsable du pôle*, Cette nouvelle organisation permet de mutualiser les ressources du pôle pour une meilleure réactivité et qualité de service.

Un pôle affaires générales est créé

Il est placé sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, il comprend, le secrétariat général, l'Urbanisme, l'État Civil/Elections, le CCAS (Social + Conseils municipaux seniors) + Accueil Mairie

Un pôle Finances avec la gestion du personnel et la paye est créé

Il est placé sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services

Un pôle Sécurité, Police Municipale est créé

Il est placé sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services



L'Enquête Mobilité
sur le bassin des déplacements de la Métropole toulonnaise

ON RECRUTE

DES ENQUÊTEURS TERRAIN AUPRÈS DES MÉNAGES

H/F

Vous aimez le contact, vous êtes autonome et mobile sur les communes à proximité de votre domicile. Grande disponibilité, Souplesse au niveau des horaires.

Excellent relationnel et bonne présentation.

Une bonne organisation et une optimisation des plans de tournées sont indispensables dans le cadre de cette mission.

ALYCE, mandaté par « la Métropole Toulon Provence Méditerranée » recrute pour cette étude d'utilité publique, des

« **ENQUÊTEURS TERRAINS (H/F)** »

Sur : Le bassin de la Métropole Toulonnaise (44 communes), les communautés d'agglomération de Sud Sainte Baume et de la Provence Verte, les communautés de commune de la Vallée du Gapeau, de Méditerranée Porte des Maures et de Cœur du Var,

Vous aurez pour mission de réaliser des entretiens avec questionnaires auprès des habitants à leur domicile : Habitants ayant reçus précédemment un courrier officiel les avisant de cette étude. Il ne s'agit pas d'une enquête en porte à porte. Le questionnaire porte sur les habitudes de déplacements des habitants en vue du développement des divers infrastructures (espace public, stationnement, transports, voie piétonne ou cycliste, etc...) pour les années à venir.

Formation assurée et CDD reconductible.

- Tous les profils d'âge sont recherchés (Retraités et seniors actifs inclus).
- Débutants acceptés,
- Bonne présentation, courtois et bonne élocution.

Mission de 4 mois minimum

CONDITION : 20 € brut + 3€ de frais net de déplacement

Congés payés + prime de précarité

Disposer d'un moyen de locomotion (2 roues motorisés, vélo ou véhicule est un plus).

Contact : gmc.tpm2020@alyce.eu

Téléphone : 07.60.03.25.84

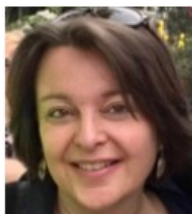
Scanné avec CamScanner



Dans le précédent bulletin municipal d'octobre 2020 page 6, nous avons présenté la visite à Forcalqueiret de Didier Brémont président de la CAPV notamment au Castellás. Depuis tout s'est accéléré, les héritiers du Castellás se sont constitués en association loi de 1901 pour obtenir de nouveaux soutiens, le siège social est domicilié en mairie de Forcalqueiret.



Ils sont comme nous, comme vous, Amoureux du village et de son emblème



Anke Fanchini,
Présidente de l'Association Les Héritiers du Castellás, s'est entourée de bénévoles, passionnés par l'histoire, la généalogie, l'architecture médiévale.

Avec la commune, la CAPV, la Région, le département, le mécénat, avec toutes celles et ceux qui comme eux souhaitent s'investir pour ce patrimoine historique, unique, qui est notre héritage, **ils veulent porter ce projet ;**

Rendre toute sa grandeur au Castellás, la plus grande forteresse médiévale de Provence.

Le Castellás, Porte de la Provence Verte

Notre village a la chance de disposer sur ses terres de l'édifice militaire médiéval le plus important du Var. Mentionné pour la première fois en 1025 dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint Victor, « Le Castellás » de Forcalqueiret célébrera son millénaire d'existence en 2025. Contre l'histoire et le temps, l'homme a su préserver au cours des siècles cet ouvrage architectural à la fois résidentiel et militaire unique dans le paysage varois

Aujourd'hui menacé de disparition, la consolidation et la restauration de cet édifice inscrit en 1966 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et propriété de la commune de Forcalqueiret depuis 1978, est un enjeu majeur pour la sauvegarde et la transmission du patrimoine historique provençal aux générations futures. Il constitue également un vecteur de développement touristique et économique uniques aux portes de la Provence Verte.

Le château « Le Castellás » est notre héritage commun. Sa mise en sécurité, sa réhabilitation et sa renaissance dans le respect des contraintes architecturales, archéologiques et statiques sont la raison d'être de notre association loi 1901 créée en décembre 2020 et constituent l'élément moteur de toute démarche qu'elle sera amenée à entreprendre, avec le souci permanent de fédérer l'ensemble de la population du village autour de cette œuvre commune.

C'est pourquoi, toute l'énergie portée par les 6 membres fondateurs sera focalisée sur la conduite de cet ambitieux projet qui dépasse largement le cadre du village, afin de trouver les financements publics et privés nécessaires à sa réalisation.

Au-delà des adhésions que nous espérons nombreuses,



Mercredi 23/12/2020, en présence du général Frédéric Gout, le bureau de l'association est au travail

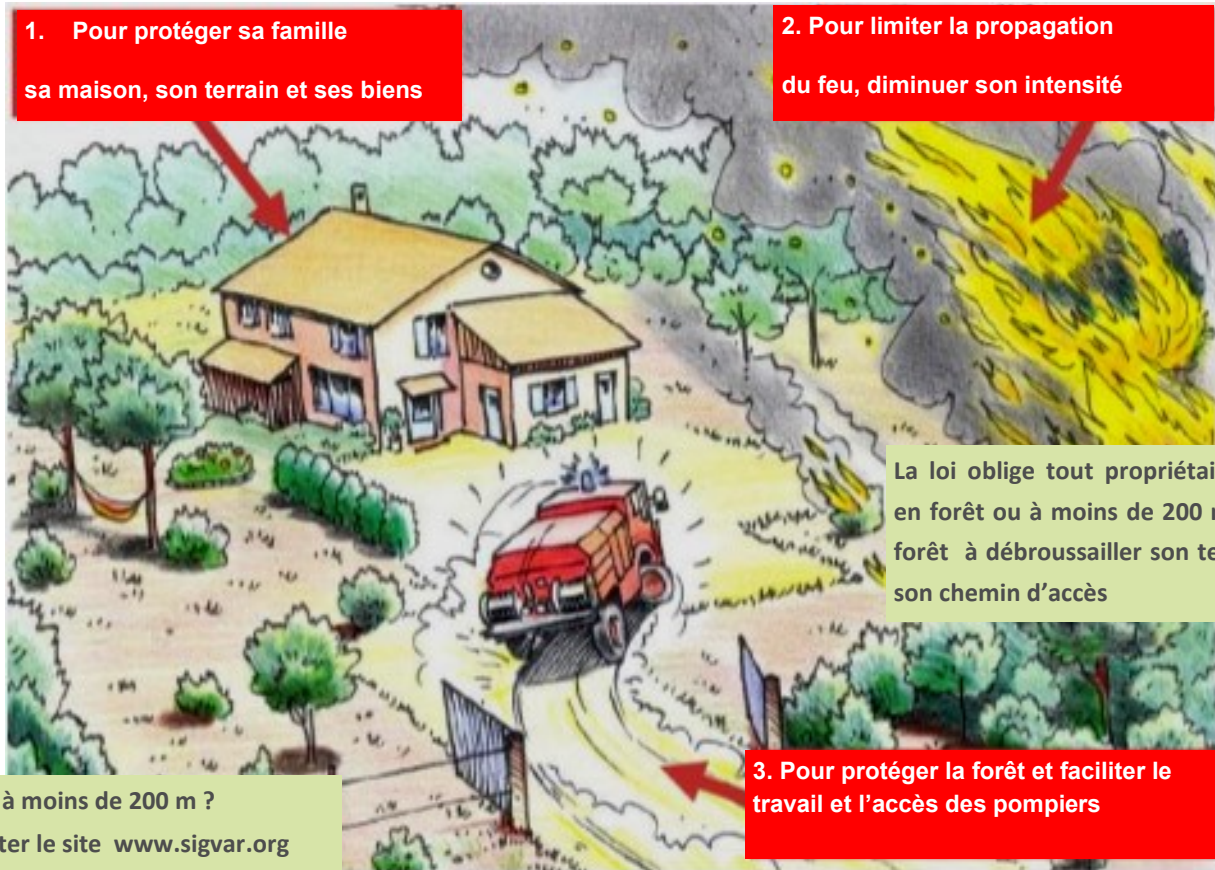


De gauche à droite; Gilbert Bringant, Richard Martinez, Christian Fanchini, le Général Frédéric Gout

l'association accueillera avec joie en son sein toute personne souhaitant s'investir dans ce projet. La feuille de route devant conduire à la renaissance du Castellás s'inscrit sur plusieurs décennies, avec une première étape importante marquée par la fin des travaux de sécurisation permettant l'accès du site au public. Elle devrait correspondre avec le millénaire du château en 2025, un anniversaire que nous souhaiterions inscrire au calendrier des festivités majeures du village. Concrètement, le mois de janvier 2021 verra la mise en ligne du site web de l'association « Les Héritiers du Castellás » afin d'informer ses adhérents et la population sur l'histoire de ce site remarquable et sur l'avancée du projet de réhabilitation.

Je tenais particulièrement à remercier toutes les parties prenantes à cet ambitieux projet, en particulier M. le Maire de Forcalqueiret et son équipe, pour leur soutien, leur coopération et la confiance qu'ils accordent aux travaux de l'association et formule mes meilleurs vœux de Santé et de Réussite pour nous tous à l'occasion de la Nouvelle Année 2021.

Dossier : Le débroussaillage, une obligation, une nécessité



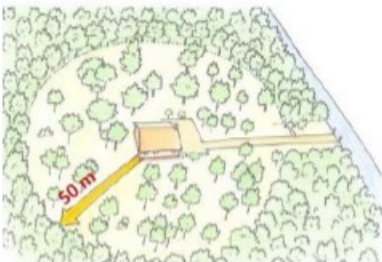
Suis-je à moins de 200 m ?
 Consulter le site www.sigvar.org

Où débroussailler ?

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

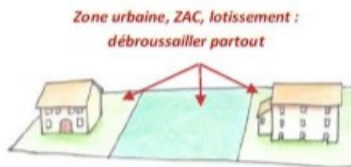
1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

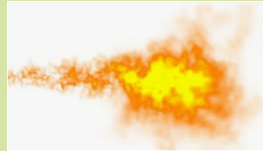


2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



L'emploi du feu dans le département du Var est strictement interdit.

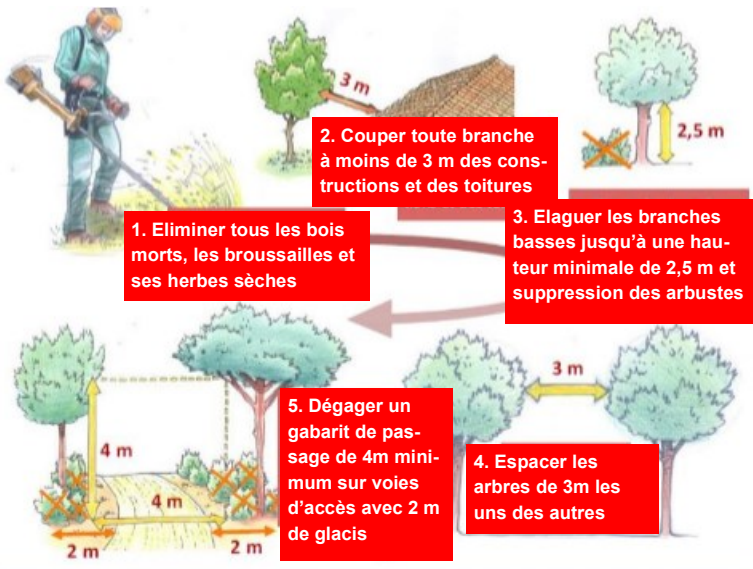


Seuls les déchets issus du débroussaillage obligatoire peuvent faire l'objet d'une dérogation (zone forestière et à moins de 200 m d'une forêt), pendant les périodes vertes et oranges sur déclaration auprès de la mairie.

Tous les autres brûlages sont totalement prescrits.

Renseignez-vous auprès de la Police Municipale

Comment ?



Vous êtes passible d'une amende maximale de 30 € par mètre carré non débroussaillé, N'oubliez pas qu'en cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage,

Rétro - Forcalqueiret



11 novembre — Dépôts de gerbes

Nous avons tenu à honorer nos poilus, nos gueules cassées, et toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Une pensée amicale à celles et ceux qui habituellement sont avec nous à cette occasion. Avec conviction, courage et confiance nous traverserons les défis d'aujourd'hui.



Hommage à Samuel Paty

En présence de Gilbert BRINGANT (Maire), Mme DARDINIER (Affaires scolaires), Mr MOUTTET (Services Techniques) et de Mr MARTINEZ (Sécurité)

La lettre de Jean Jaurès a été lue par Mr Bonfiglio Directeur de l'école

La minute de silence a été parfaitement respectée par l'ensemble des élèves.



Dès la rentrée des classes de novembre 2020, la municipalité a offert à tous les élèves de l'école primaire un masque tissu lavable, mis sous enveloppe et distribué par les enseignants.



La Commune de Forcalqueiret, solidaire avec les sinistrés des Alpes Maritimes

Une équipe municipale, composée de Jean-Louis Olivier, Virginie Dardinier et Séverine Fouler, est partie pour porter la collecte de notre commune à

Carros (06) - base de la logistique pour notre secteur. C'est une véritable chaîne humanitaire qui s'est constituée afin de porter secours aux gens touchés par cette catastrophe (inondations—tempête Alex).

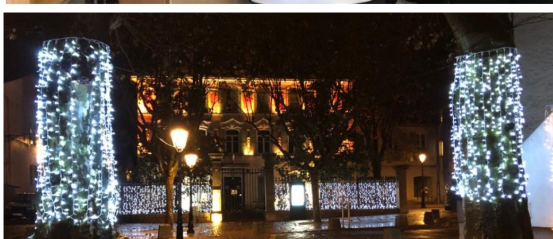
Merci aux généreux donateurs



**Le Père Noël, est venu à l'école
avec une hotte bien garnie
pour rencontrer les enfants**
**Un grand merci au CCAS qui prend soin
des grands et des petits,
Belle solidarité intergénérationnelle**



**Les yeux brillants,
les enfants ont donné
rendez-vous au Père Noël
pour l'année prochaine**



**Pour votre
sécurité
Un nouvel abri
pour les usagers
Place
Edgar Blanc**



**Ils chérissent leurs
animaux, la tradition
est respectée,
BRAVO !**

La municipalité, accorde une grande importance à la défense des animaux, et invite la population à informer la Police Municipale, de toute suspicion de maltraitance, divagation ou autres sévices qu'ils pourraient subir.

Le Conseil Municipal



Gilbert BRINGANT - Maire
Sur RDV

Majorité municipale 100% Forcalqueiret



Thierry ALLAIN
1er adjoint
Personnel
Commande publique
RDV samedi 9h à 12h



Virginie DARDINIER
2ème adjoint
Affaires scolaires
Sports
Sur RDV



David PERRIN
3ème adjoint
Finances
Sur RDV



Nattacha MIRALLEZ
4ème adjoint
Fêtes et cérémonies
Environnement
Sur RDV



Manuel MOUTTET
5ème adjoint
Sces Techniques
Patrimoine
Sur RDV



Séverine FOULER
6ème adjoint
Social—CCAS
Sur RDV



Thierry CONSTANT
Conseiller Municipal
Délégué
Urbanisme
Sur RDV



Richard Martinez
Conseiller Municipal
Délégué
Sécurité
Sur RDV



Christelle MOSTACCI



Chadia PICHON



Emilie JANEY



Juan CORONADO



Laetitia HARDY
Sur RDV le mardi matin



Valery VAN GORKUM



Florie PABOIS



Jacques DORVEAUX



Laetitia GARCIA

Forcalqueiret partageons demain



Pierre GAUTIER



Sylvie MARION



Roger TOURREL

Rassemblement pour Forcalqueiret



Jacques DANVY

Forcalqueiret l'équipe pour un nouveau départ



Dorella BAVAN

Etat civil

Information : « concernant la publication des avis de naissances et de décès, il appartient aux maires du lieu naissance ou de décès de procéder à leur transmission. Si la publication est susceptible de paraître en retard, nous nous en excusons auprès des familles »

Naissances

30/09/2020 : MATHLOUTHI WARREN

18/10/2020 : HERVÉ CHARLOTTE

06/11/2020 : GALINIÉ MONETTO LAURIANE

10/12/2020 : POINTEAU LAURE

10/12/2020 : PUIGSECH CONSTANT ANDRÉA

18/12/2020 : PAGNAN ELYNA

Mariages

10/10/2020 : HENRY OLIVIER & DUFERMONT MARIE

17/10/2020 : FUSELIER SÉBASTIEN & SCAR BONCHI AURELIE

Décès

22/09/2020 : GLEIZE JEAN

30/09/2020 : VIENNOT MICHÈLE VEUVE CAR TIGNY

10/11/2020 : RIFF CLAUDE

01/12/2020 : SZYMANSKI HÉLÈNE VEUVE GAMBART

TRIBUNE LIBRE – Expression des élus non-membres de la majorité du conseil municipal

Groupe Forcalqueiret partageons demain— Pierre Gautier — Sylvie Marion Ogeda — Roger Tourrel —
Conseillers municipaux (2522 caractères)

Conformément aux dispositions internes du règlement intérieur du conseil municipal le groupe Forcalqueiret partageons demain doit faire parvenir son texte dans un délai de 5 jours, la demande du texte a été adressée le 22/12/2020

Tribune non reçue le 5/01/2021 à 14h

De : Anaïs Burstert

Envoyé : mardi 22 décembre 2020 15:43

À : Pierre GAUTIER (pierre.gautier@forcalqueiret.com)

Objet : bulletin municipal janvier 2021

Monsieur,

Afin de pouvoir vous exprimer dans la tribune du prochain bulletin municipal qui sera édité début janvier, Mr le Maire vous demande de bien vouloir envoyer votre texte dans les plus brefs délais.

(Groupe Forcalqueiret partageons demain : 2522 caractères maximum).

Veuillez agréer Monsieur mes sincères salutations distinguées.

Groupe Rassemblement pour Forcalqueiret (1067 caractères)

Jacques DANVY Conseiller municipal—Conseiller départemental du Var

Conformément aux dispositions internes du règlement intérieur du conseil municipal le groupe Rassemblement pour Forcalqueiret doit faire parvenir son texte dans un délai de 5 jours, la demande du texte a été adressée le 22/12/2020

Tribune non reçue le 5/01/2021 à 14h

Groupe Forcalqueiret l'équipe pour un nouveau départ (1067 caractères)

Dorella BAVAN Conseiller municipal

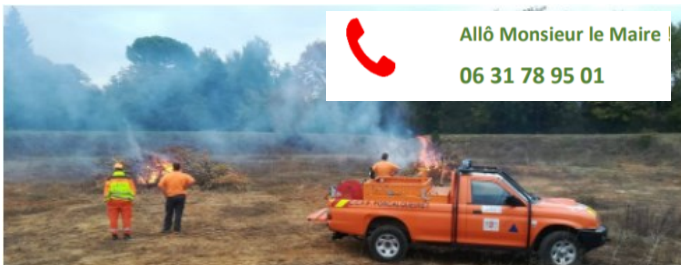
Forcalqueiret, l'équipe pour un nouveau départ vous souhaite une bonne et heureuse année et dresse le bilan de 6 mois de « règne » de Mr BRINGANT. C.Municipaux : incompétence, agressivité, inconstructif pour l'avenir de notre commune. Budget 2021 : Embauche d'une D.G des Services cadre A (L'ancienne Cadre B), un Directeur de Cabinet, une Secrétaire du Maire. Pour faire plaisir à leur électorat : des dépenses « poudre aux yeux » !

Quid des projets importants ? Groupe Scolaire – Château ?

C.M. Déc : Attribution d'une subvention d'un montant de 15000 € à l' Association « Les Héritiers du Castellans » fraîchement créée (en contradiction avec le règlement d'attribution des subventions). But : récolter des fonds afin de cristalliser le Château. Pas suffisamment de fonds récoltés QUID de La cristallisation ?

Notre projet « Restitution du château » sans débours pécuniers pour la commune. Ateliers médiévaux petits et grands. Cristallisation : site non accessible au public. Restitution : site accessible

Mr BRINGANT ne souhaitant pas travailler avec l'opposition, je n'ai pas eu la possibilité de présenter le projet concernant le Château. Oeuvent-ils pour le bien de la commune ?



C'est fait ! Action de surveillance et d'accompagnement de l'opération de nettoyage et d'entretien du bassin de rétention du Pré de Castres (CCFF Forcalqueiret)



Yoan Laurito
La station météo de Forcalqueiret est opérationnelle, Pour vous en direct, chaque jour ! Sur le site facebook et internet de la commune



PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR FORCALQUEIRET

Dernière minute !



Profitant des congés scolaires de Noël, face à l'état déplorable de la zone "parking" située devant les écoles, la municipalité a décidé de faire intervenir un terrassier de Forcalqueiret pour sa remise en état, en attendant la réalisation du véritable parking aménagé cet été.

Numéros utiles

MAIRIE DE FORCALQUEIRET

27 av Frédéric Mistral 83136 – Forcalqueiret

Accueil : 04 98 05 13 99

Prendre RDV avec un élu :
secretariat-maire@forcalqueiret.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi :

8h – 12h et 13h30 – 17h15

Mercredi : 8h – 12h

Samedi : 8h – 12h (permanence)

Site officiel : www.forcalqueiret.fr

Facebook : Commune de Forcalqueiret

Affaires scolaires : 04 98 05 25 77

Bibliothèque/Médiathèque : 04 98 05 13 99

C.C.A.S. : 04 98 05 25 76

Comptabilité : 04 98 05 20 70

Etat-civil/élections/cimetière : 04 98 05 25 75

Urbanisme : 04 98 05 23 24

Service d'intervention rapide : 06 30 55 96 58

Groupe Scolaire :

Ecole maternelle : 04 98 05 23 23

Ecole élémentaire : 04 98 05 23 20

Garderie : 04 98 05 23 21

SIVED : 04 98 05 23 53—**Encombrants** 04 94 80 47 45

Police municipale : 06 31 78 88 24

CCFF Urgences : 06 31 78 95 01 - 06 31 78 88 24

Gendarmerie : 04 98 05 22 70 ou le 17

Pompier : 18

SAMU : 15

Urgences mobiles : 112

Enfants maltraités : 119

PHARMACIE de GARDE : Consulter les coordonnées sur la vitrine de la pharmacie

De nuit, vous rendre à la gendarmerie Route

INFO PUBLICATION

Directeur de la publication, Gilbert Bringant
Rédaction : Les élus de la majorité municipale
Réalisation : service Communication
Distribution : M. DEKHILI
Également disponible sur www.forcalqueiret.fr